MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
de l'enseignement scolaire

Service de l'accompagnement des politiques éducatives
Sous-direction de l'innovation, de la formation et des ressources
Bureau des contenus pédagogiques et des langues
DGESCO C1-3
n° D2025-000919
Affaire suivie par :
Arabella THOMAS
Tél : 01 55 55 10 82
Mél : arabella.thomas@education.gouv.fr

Service de l'instruction publique et de l'action pédagogique
Sous-direction des savoirs fondamentaux et des parcours scolaires
Bureau des collèges
DGESCO A1-2
Affaire suivie par :
Carine DEVOIR
Tél : 01 55 55 17 08
Mél : carine.devoir@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Paris, le 29 janvier 2025

La ministre d'État, ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche

à

Mesdames et messieurs les IA-IPR d'anglais référents
Ev@lang Collège,
Mesdames et messieurs les référents techniques
Ev@lang collège

Objet : Ev@lang collège, campagne 2025

La circulaire « Enseignement de l'anglais et des langues vivantes étrangères tout au long de la scolarité obligatoire » du 12 décembre 2022 fixe un objectif clair : d'ici 2025, plus de 80 % des élèves doivent atteindre en fin de 3e au moins le niveau A2 en anglais, le niveau B1 étant visé dans au moins une ou deux activités langagières. La bonne mise en œuvre de ce test pour l'ensemble des élèves concernés est ainsi une priorité de la politique éducative.

Avec la publication du calendrier au BO n° 3 du 16 janvier 2025, la campagne 2025 du test numérique de positionnement en anglais « Ev@lang collège » est officiellement lancée.

La présente note rassemble les informations relatives aux modalités d'organisation de cette campagne. Nous vous remercions de bien vouloir la relayer en direction des interlocuteurs concernés dans vos académies respectives.

I. Calendrier et mise en œuvre de la campagne 2025

La passation d'« Ev@lang collège » est prévue **du lundi 24 février 2025 au vendredi 17 avril 2025 inclus**, puis **du lundi 8 septembre 2025 au vendredi 26 septembre 2025 inclus** pour les académies relevant du calendrier austral, sur une période de quatre semaines de passation par académie (trois semaines pour les académies de la zone australe).

PJ :
- Memento d'organisation du test pour les chefs d'établissement
- Liste des référents académiques
- Note de service modalités d'organisation
- Note de service calendrier
- Modèle de courrier à l'attention des parents (modifiable)

II. Mise en œuvre de la campagne 2025

Les chefs d'établissement sont responsables de l'organisation générale et de la coordination de la passation du test dans leur établissement. Pour cela, FEI met à leur disposition **une plateforme de gestion** du test (https://evalangcollege.fr/) **accessible à partir du 31 janvier 2025** (hors Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et établissements français à l'étranger du calendrier austral) **de manière progressive** en fonction des dates de passation de chaque académie et conformément au calendrier de passation. Cette plateforme leur permet de gérer tous les aspects administratifs du test. Elle est également accessible aux référents académiques et leur permet de suivre la passation du test à l'échelle de l'académie.

Un **identifiant de connexion unique** à la plateforme de gestion est transmis par courriel (depuis l'adresse information@evalangcollege.fr) à chaque établissement (messagerie académique uniquement : « ce.uai@ac-académie.fr » ou « uai@ac-academie.fr ») **quelques jours avant l'ouverture de la plateforme**. Pour la campagne 2025, chaque établissement recevra un nouvel identifiant de connexion, l'identifiant transmis en 2024 n'étant plus valable.

La **plateforme de gestion** permet d'**accéder à la documentation** mise à disposition, de **réserver les créneaux** de passation et d'**obtenir les codes de passation** du test à distribuer aux élèves. Elle intègre également un **menu « assistance » et une foire aux questions** (FAQ).

Les établissements pourront commencer à réserver les créneaux de passation des élèves selon les modalités du calendrier afférent publié au BO n° 3 du 16 janvier 2025.

Les documents ressources nécessaires à la mise en œuvre du test sont mis à disposition sur la plateforme de gestion ainsi que sur la page éduscol dédiée (https://eduscol.education.fr/2656/evlang-college) :

- les supports pédagogiques du test destinés aux professeurs et aux élèves ;
- les guides d'utilisation de la plateforme de gestion (pour les chefs d'établissement et pour les référents académiques) ;
- le modèle de lettre aux familles et aux élèves.

Pour la bonne tenue du test de positionnement, les chefs d'établissement s'appuient, pour les aspects pédagogiques, sur le réseau des référents académiques identifiés. En ce qui concerne l'assistance technique, les chefs d'établissement se conforment au schéma d'assistance académique habituel pour les difficultés matérielles et sont invités à utiliser directement le menu « assistance » intégré à la plateforme de gestion pour toute difficulté technique.

Vous trouvez, joint à ce courrier, un récapitulatif des actions à mener pour l'organisation du test (memento du chef d'établissement, et le modèle de courrier à l'attention des parents modifiable) **à transmettre à tous les chefs d'établissement concernés**. La liste des référents académiques identifiés est également jointe à ce courrier pour votre information.

Je vous remercie pour votre engagement dans la mise en œuvre du test de positionnement en anglais pour les élèves de troisième et pour le pilotage de cette action qui s'inscrit désormais parmi les indicateurs retenus pour le dialogue avec les académies.

Mes équipes restent disponibles pour toute information complémentaire.

Pour la ministre et par délégation
Le sous-directeur de l'innovation, de la formation et des ressources

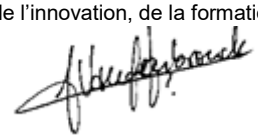

François Vandenbrouck

DGESCO C1-3
Tél : 01 55 55 10 82
Mél : arabella.thomas@education.gouv.fr
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07